

Plan de développement 2019-2024

Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT

I. Gouvernance

1. Pilotage politique

- Définir un organigramme politique et fonctionnel ainsi qu'un référentiel de fonctions des dirigeants régionaux
- Encourager le bénévolat, renouveler les instances de gouvernance et susciter des vocations de dirigeants : transmission de valeurs, formation de jeunes dirigeants, tutorat, parité,...

2. Culture fédérale commune et partagée

- Echanger et mutualiser les bonnes pratiques en participant à la formalisation des documents méthodologiques fédéraux
- Participer activement aux temps d'échanges nationaux
- Développer le travail en transversalité et la coopération entre la ligue et les structures fédérales

3. Outils de pilotage, d'évaluation, et démarche qualité

- Participer à la construction des indicateurs fédéraux de suivi et de progression des activités fédérales
- Mettre en œuvre des tableaux de bord de suivi des projets
- Mettre en œuvre des tableaux de bord de suivi des comptes financiers
- Etre à l'écoute des comités départementaux et des clubs et répondre à leurs besoins en cas de problème financier et leur apporter un accompagnement adéquat

4. Référentiels et modèles de co-construction

- Apporter une expertise pour accompagner les comités départementaux et clubs à formaliser un projet de développement
- Accompagner les comités départementaux et les clubs dans l'évolution de leur modèle socio économique
- Appliquer la contractualisation fédérale consistant en la mise en œuvre de projets concertés avec les Comités

5. Management et Ressources Humaines

- Formaliser un référentiel Elus / Bénévoles
- Formaliser un référentiel Elus / Salariés en définissant les missions et rôles de chacun
- Appliquer la charte des bénévoles
- Préciser les relations entre les élus et les différents statuts des professionnels et des professionnels entre eux

II. Professionnalisation des acteurs et des structures fédérales

1. Plan global de la formation

- ERFAN (Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation)
- Définir le schéma régional des formations, en cohérence avec les orientations fédérales et les enjeux de développement territoriaux
 - Mettre en œuvre les formations fédérales (Brevets et Diplômes Fédéraux, Officiels) en proposant une offre de formation la plus diverse possible en adéquation avec les besoins d'encadrement des clubs
 - Participer aux travaux du réseau des ERFAN en favorisant la communication des informations et les échanges de bonnes pratiques
 - Relayer la communication nationale sur les dispositifs de formation sur les territoires
 - Diffuser les programmes de formations aux comités départementaux et aux clubs
 - Décliner en local les partenariats et conventions fédéraux fédérations du CIAA, STAPS, FN CFA, CNFPT, CROS, CTOS, ...)

2. Plan global de l'emploi

- Apporter une aide logistique sur la création d'emplois
- Promouvoir un plan régional de professionnalisation des acteurs et des structures
- Développer les perspectives d'emploi :
 - Entraîneur permanent si création d'une structure d'entraînement régionale
 - Agent de développement
 - Responsable d'ERFAN + une équipe pédagogique de formateurs
 - Secrétariat / Comptabilité
- Utiliser l'outil fédéral de gestion prévisionnel de l'emploi et des compétences

3. Outils et dispositifs fédéraux

- Utiliser les outils nationaux
- Diffuser et relayer auprès du réseau fédéral
- Créer des outils propres à chacun
- Enrichir, compléter, alimenter la base documentaire fédérale
- Participer à la création des outils collaboratifs fédéraux
- S'engager dans le dispositif de la contractualisation FFN- Ligue et promouvoir le dispositif de la labellisation des clubs
- Promouvoir et diffuser les outils fédéraux d'aide à la gestion et au fonctionnement des clubs : Swim Community
- Proposer des outils de formation mutualisés : Formation ouverte à distance, outil de gestion administrative et financière des formations pour les organismes de formation fédéraux

III. Promotion/Animation

1. Animation événementielle

- Elaborer un Plan d'Animation Territorial Régional permettant de promouvoir les manifestations fédérales et de mobiliser et accompagner les acteurs locaux
- Organiser des événements pour créer une dynamique régionale

2. Outils d'accompagnement et de communication

- Compléter, diffuser et utiliser le kit de communication fédéral

3. Promotion de la natation

- Créer des partenariats médias
- Développer les relations presse

Conquérir des espaces de pratique et capter des nouveaux publics

I. Mise en place d'un Observatoire des Territoires par le déploiement d'un outil d'aide au développement

1. Conception de l'outil d'aide au développement

- Alimenter l'audit fédéral

2. Exploitation de l'outil

- Utiliser et exploiter les fonctionnalités de l'outil d'aide à la décision
- Analyser et interpréter des cartes et données régionales
- Coordonner la collecte d'informations pour alimenter la base de données nationale : équipements utilisés/non utilisés, club affilié/club non affilié, pratiques fédérales organisées...
- Organiser des temps d'échanges régionaux pour livrer des explications sur l'utilisation et l'interprétation de l'outil
- Prendre en compte les résultats observés pour mener les stratégies de développement ad hoc
- Mener une campagne de communication régionale auprès du réseau fédéral

3. Actualisation des données de la base

- Participer à l'actualisation annuelle de l'outil
- Inciter les clubs à actualiser l'outil

II. Stratégie d'implantation des équipements

1. Etat des lieux du parc aquatique

- Recenser les équipements utilisés par les clubs affiliés pour l'attribution du classement fédéral
- Elaborer un Schéma Régional des Equipements (SRE) en concertation avec les partenaires territoriaux et locaux
- Coordonner et animer une veille stratégique territoriale
- Missionner un AD et/ou CTS pour veiller au suivi du RES réalisé par les Ligues

2. Politique fédérale d'équipements

- Elaborer des conventions avec les collectivités porteuses de projets
- Suivre localement les projets d'équipements territoriaux
- Identifier toutes les pistes potentielles de lieux de pratiques avec possibilité d'y implanter une pratique fédérale (création d'un club et/ou activité) : bassins naturels, plages, piscines de camping, bassins éphémères, ...
- Soutenir les projets d'équipements auprès des services de l'Etat au titre du CNDS national et territorial Equipements
- Faire du lobbying territorial en collaborant avec les CROS et les conseils régionaux

3. Réflexions sur les nouveaux modes de gestion

- Elaborer des conventions d'utilisation avec les collectivités porteuses de projets
- S'approprier et exploiter le guide argumentaire "créneaux"
- Participer à la gestion des bassins de ligue

4. Mise en œuvre de formations spécifiques

- Participer à la conception du programme de formation "gestionnaire d'équipement"
- Relayer la communication nationale relative au programme de formation
- Mettre en œuvre les formations chaque année

III. Stratégie d'affiliation et de licenciation

C1. Stratégies d'affiliation des clubs dans les territoires

1. Création de nouveaux clubs

- Elaborer et coordonner une stratégie régionale de création de clubs en concertation avec les Comités
- Mettre en œuvre des démarches de création de clubs :
 - Repérer les zones désertes
 - Schéma directeur des nouveaux clubs
 - Relations territoriales
 - Sensibilisation auprès de la population et des scolaires
 - Mise en œuvre du package licenciation (aides logistiques, moyens humains, financiers et matériels)

2. Affiliation de clubs "partenaires"

- Créer un pack d'affiliation : argumentaire + aides logistiques, humaines, financières
- Prospector auprès de potentielles structures fédérales associées

C2. Stratégie de licenciation pour augmenter le nombre de licenciés et valoriser la prise de licence

1. Valorisation de tous les adhérents en licenciés

- Rencontrer les clubs, se déplacer aux AG des comités départementaux et des clubs
- Relayer et promouvoir la politique de soutien fédéral
- Proposer un dispositif de soutien complémentaire à celui de la FFN
- Encourager les clubs à licencier en valorisant ceux qui jouent le jeu (mesures financières incitatives, communication, assurance, services)

2. Fidélisation du licencié

- Mettre en œuvre une stratégie de développement régional à travers la formalisation d'un projet régional et de son plan d'actions en lien avec le projet fédéral
- Impulser la création des compétitions et rencontres pour tous

3. Recherche de nouveaux publics

- Mettre en place une stratégie de développement des compétitions et animations de proximité + rencontres pour tous les publics (sport santé, meeting des familles, natation pour tous, natation féminine...)
- Déclinaison et mise en œuvre les conventions cadres nationales
- Promouvoir la "e-licence" et l'application Swimming Heroes
- Mettre en œuvre les nouveaux produits fédéraux : circuits promotionnels EL, beach WP, journées portes ouvertes sport santé, exhibitions NA et Plongeon, actions éducatives, sociales, citoyennes, développement durable...

4. Protection et sensibilisation du licencié

- Lutter contre toute forme d'inégalités (sociales et territoriales).
- Agir en faveur de la lutte contre toute forme de violences (homophobes, sexistes, sexuelles, xénophobes) en sensibilisant non seulement les pratiquants (dont les parents pour les mineurs) mais aussi les éducateurs et les dirigeants en partenariat (séminaires) avec les associations de terrain bénéficiant de Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (CPOM) à ce sujet.

Promouvoir une Culture de la Réussite

I. Projet de Performance Fédéral (PPF)

1. Accès à la pratique compétitive

- Développer et impulser des programmes sportifs à destination de tous les niveaux : à chaque niveau , une compétition dédiée sera une passerelle vers le niveau supérieur conformément au projet sportif fédéral

2. Accès au haut niveau

- Proposer à la FFN des sites accueillant les structures d'accession
- Favoriser le rayonnement régional de ces structures en permettant d'accueillir les meilleurs jeunes du territoire dans des conditions adéquates (entraînement, hébergement, scolarité, médical).
- Piloter les structures d'accession labellisées dans le PPF par la FFN
- Organiser de manière régulière durant les vacances scolaires des journées de regroupement par catégorie d'âge pour les effectifs Juniors, prenant la forme de stages privilégiant le partage et la réalisation de tests
- Organiser des rencontres de WP sous forme de tournois avec les autres ligues en dehors des compétitions officielles
- Piloter l'Equipe Technique Régionale : cellule de réflexion et force de proposition pour le comité directeur et faire remonter auprès du département fédéral de la discipline, les actions mises en places et les orientations choisies

3. Compétitions et offres de pratiques pour accéder: - à la performance - aux compétitions de référence

- Organiser les Championnats de Ligue qualificatifs aux événements nationaux
- Organiser l'ensemble des championnats régionaux de WP et phase régionale de championnats nationaux de WP en maximisant le nombre de rencontres
- Déployer un circuit de compétitions permettant la progression du nageur vers le niveau supérieur
- Organiser les Interclubs toutes catégories (30 000 nageurs le même weekend)
- Superviser les programmes départementaux en cohérence avec le programme régional

4. Compétitions et offres de pratiques pour le plus grand nombre : permettre des passerelles vers le haut niveau

- Mettre en œuvre les circuits promotionnels des différentes disciplines au regard de la spécificité de chaque territoire: EDF Aqua Challenge, tournée estivale de water polo, tournées des "sirènes"...
- Organiser ses propres actions de promotion selon les spécificités et contextes locaux ainsi que les opportunités de développement

5. Formation de l'encadrement et suivi du sportif

- Identifier une stratégie commune aux ERFAN en priorisant les BF 1 à 4, le TFP et le DEJEPS, via la filière de formation fédérale avec des parcours adaptés à des publics cibles
- Accompagner les entraîneurs dans un parcours de formation adapté aux différents niveaux de pratiques
- Valider les personnes engagées sur la mission de tutorat
- Accompagner les sportifs ciblés par la ligue (priorité aux SCN et SE) dans leur double projet étude/sport de HN et faciliter leur reconversion professionnelle
- Soutenir les sportifs ciblés par la ligue (priorité aux SCN et SE) en les aidant dans leur pratique compétitive (apport d'aides financières, matérielles, techniques, ...)

6. Suivi médical du sportif - Lutte contre le dopage

- Relayer les consignes du suivi médical des sportifs inscrits sur les listes ministérielles et structures du PPF
- Organiser des actions de sensibilisation et d'information et prévention sur les pratiques dopantes à destination de tous les acteurs (sportifs, entraîneurs, arbitres, parents...)

II. Rayonnement et politique d'ouverture

1. Dynamique Paris 2024

- S'intégrer dans le dispositif olympique JO 2024 : organisation de journées olympiques, héritage, campagne de promotion
- Accompagner les comités départementaux et clubs dans la dynamique JO 2024

2. Organisation d'événements sportifs d'envergure

- Impliquer les ligues dans l'organisation des compétitions nationales
- Utiliser les épreuves nationales et régionales comme vitrine du haut niveau et des territoires

3. Notoriété et lobbying

- Intégrer les instances du CROS/ CTOS
- Développer les relations partenariales avec les institutions, les collectivités territoriales, les acteurs de la Santé
- Relations presse
- Relations publiques

III. Développement de partenariats

1. Partenariats économiques et financiers

- S'approprier et appliquer l'offre marketing fédérale
- Définir une offre de marketing régionale
- Diversifier les sources de financements : sponsors, mécénat, dons, ...
- Fidéliser autour d'événements fédéraux
- Inciter les licenciés à venir assister aux compétitions de natation (politique billetterie et promotion)

2. Partenariats institutionnels

- Partager un projet sportif régional à travers l'élaboration d'un dossier CNDS en lien avec les directives et axes du projet de développement de la Fédération
- Signer les conventions ETR entre la DRJSCS et les Ligues
- Etablir une convention de partenariat avec le Conseil Régional
- Informer, décliner et mettre en œuvre les conventions cadres nationales

3. Partenariats associatifs et "Interfédéralité"

- Informer et décliner les conventions avec les fédérations partenaires